

Racine conseille Mediawan dans le cadre du rachat de 80% du capital de CC&C, société productrice des documentaires « Apocalypse »

Le cabinet Racine conseille Mediawan dans le cadre du rachat par Groupe AB* de 80% du capital de CC&C, société productrice des documentaires « Apocalypse », auprès de ses fondateurs et actionnaires.

Créée en 2001, CC&C est une société de production audiovisuelle spécialisée dans les programmes historiques et de société, notamment autour de la marque « Apocalypse », avec des séries qui racontent "de manière vivante et à hauteur d'homme", les grands événements du XXème siècle. Une narration forte et des images d'archives, souvent inédites, restaurées et mises en couleur grâce à l'expertise développée par CC&C, sont la signature de cette collection de documentaires historiques qui ont connu des audiences record en France et dans 165 pays.

Les fondateurs historiques de CC&C conservent 20% du capital et bénéficient de clauses de liquidité classiques à horizon 3 ans. Ils poursuivront le développement de CC&C et de la marque « Apocalypse » au sein de Groupe AB, et seront également associés à la stratégie de la chaîne « Toute l'Histoire ».

Après l'acquisition de Groupe AB en début d'année, cette nouvelle opération s'inscrit dans la stratégie de Mediawan visant à construire un leader européen indépendant des contenus audiovisuels premium.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe de Racine était constituée de :

- Maud Bakouche, Counsel et Bruno Cavalié, associé, assisté d'Elena Pinteà sur les aspects M&A ;
- Barna Evva, associé, assisté de Polina Bogoyavlenskaya sur les aspects financement ;
- Fabrice Rymarz, associé, assisté de Jérémie Yéni sur les aspects fiscaux ;
- Frédérique Chaput, associée, assistée de Sophie Pasquesone, Counsel et Fanny Levy sur les aspects contractuels et de propriété intellectuelle ;
- Frédéric Broud, associé, assisté de Guillaume Thuleau sur les aspects de droit social.

Jean-Yves Connesson, associé et Karim Benhassni, du cabinet CPC & Associés ont conseillé les vendeurs.

*Pour rappel : Mediawan est le premier et unique SPAC constitué à ce jour en France (*Special Purpose Acquisition Company*), constitué par Pierre-Antoine Capton, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. Mediawan a acquis notamment en mars dernier 100% de Groupe AB, pour un montant

d'environ 270 millions d'euros, auprès de ses actionnaires actuels : Claude Berda, son fondateur, TF1 et ses dirigeants.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.